

Conditions générales Centre d'examen Goethe-Institut

Importantes informations concernant les examens

Inscription

- Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. Elles ne sont valables que si elles sont accompagnées d'une attestation valable de paiement de la taxe d'examen.
- La confirmation d'inscription est envoyée par e-mail. La lettre de convocation contenant les informations détaillées sur le jour d'examen vous sera envoyée par poste environ 3 semaines avant la date d'examen.

Retrait / report de la date d'examen

- Tout retrait d'examen / demande de report doit être **communiqué par écrit**, par lettre ou par e-mail.
- La désinscription / report de l'examen est gratuit s'il parvient avant la date limite d'inscription.
- Avant 2 semaines précédant l'examen: remboursement de la taxe d'examen après déduction d'un forfait administratif de CHF 50.-
Attention: pour les examens modulaires B1, B2 et C2 cette disposition n'est valable que si vous vous désinscrivez de tous les modules pour lesquels vous vous êtes inscrit / si vous reportez tous les modules.
- Tout retrait / report postérieur à cette date n'est possible que pour des motifs impératifs et sur présentation d'une preuve valable (certificats médicaux, p.ex.).
En cas de retrait: remboursement de la taxe d'examen après déduction d'un forfait administratif de CHF 50.-
En cas de report: nous conservons la taxe d'examen et vous payez en outre un forfait administratif de CHF 50.-
- Non-présentation au jour de l'examen: aucun remboursement de la taxe d'examen.

Plaintes et contestations concernant les examens

- Toute contestation des résultats doit être communiquée dans les 2 semaines qui suivent la notification par e-mail à goethepruefungen@unifr.ch
- Toute contestation concernant le déroulement de l'examen n'est valable que s'il est déposée immédiatement après l'examen auprès du responsable des examens / goethepruefungen@unifr.ch

Communication des résultats

- Vous obtenez généralement les résultats B1, B2, C1 dans les 3 semaines qui suivent la date de l'examen, les résultats concernant C2 sont notifiés dans les 5 semaines qui suivent l'examen.
- Les modifications de certificat basées sur de fausses indications de votre part coûtent CHF 30.-

Consultation d'examens

- Vous avez la possibilité d'effectuer une consultation des parties non réussies de l'examen ; veuillez convenir d'une date par écrit auprès de goethepruefungen@unifr.ch
- Lors d'une consultation d'examens, vous n'avez en principe aucun droit de consulter les feuilles des candidats ni les rapports de travaux. Vous ne pouvez voir que vos propres réponses et les évaluations / résultats y relatifs.

Examen modulaire B1, B2 et C2: délivrance du certificat Goethe

- Pour les examens B1, B2 et C2 vous pouvez passer les 4 modules en un seul jour ou par des modules individuels (Lire, Ecouter, Ecrire, Parler) à divers dates et lieux d'examen.
- Un **certificat global** pour les examens **Goethe-Zertifikat B1, B2 et C2** n'est délivré que lorsque vous vous êtes soumis avec succès aux 4 modules auprès du même centre d'examen et à la même date.

Attestation de participation

- Si vous n'avez pas réussi l'examen nous pouvons vous délivrer une attestation de participation en cas de besoin.

Duplicata d'attestation

- En cas de perte du certificat, vous pouvez obtenir un duplicata dans les **10 ans qui suivent** le délai d'examen original contre paiement d'un émolument de CHF 25.-; adressez-vous à goethepruefungen@unifr.ch